

## **Programme des Mardis de la Mer 2015-2016**

**6 octobre 2015** : Les nouvelles menaces maritimes  
Amiral Bernard Rogel, Chef d'État-major de la Marine

**20 octobre 2015** : Musée national de la Marine et Cité de la Mer : raconter la mer aux Terriens  
Bernard Cauvin, Président directeur général de la Cité de la Mer de Cherbourg  
Commissaire Général Vincent CAMPREDON, Directeur du Musée National de la Marine

**17 novembre 2015** : La mer, la France et l'Europe  
Jean-Luc Mélenchon, Député européen

**1er décembre 2015** : Marin au long cours et mondialisation Georges Tourret, Administrateur général des affaires Maritimes Arnaud de Boissieu, prêtre de la Mission de France,  
Roland Doriol, Jésuite, ancien navigateur

**15 décembre 2015** : Mer, santé et bien-être  
Julie Gaborit, Directrice scientifique cosmétique marine laboratoires Daniel Jouvance  
Jean-Claude Secondé, Ostéopathe D.O, auteur de l'ouvrage « Les aliments de la mer »,

**26 janvier 2016** : La mer, école de vie  
Amiral Pierre-François Forissier, de l'Académie de Marine, ancien Chef d'État-major de la Marine  
Vice-amiral d'escadre Olivier Lajous, ancien Directeur du Personnel de la Marine

**9 février 2016** : La Méditerranée : un avenir pour l'Europe ?  
Daniel Rondeau, Écrivain, ancien Ambassadeur

**23 février 2016** : Mer et innovation  
Hervé Moulinier, Vice-président du pôle mer Bretagne--Atlantique, Président de l'ENSM

**8 mars 2016** : La mer, avenir des régions et des départements littoraux  
Bruno Retailleau, Sénateur de la Vendée

**22 mars 2016** : CMA-CGM : une épopée maritime au 21ème siècle  
Luc Portier, Directeur des études du Groupe CMA--CGM  
Jean-François Tallec, de l'Académie de Marine, Ancien Secrétaire Général de la Mer, Conseiller institutionnel du Groupe CMA--CGM

**5 avril 2016** : Polynésie, le Peuple de l'Océan  
Vice-amiral Emmanuel Desclèves, de l'Académie de Marine

Pour rappel, l'accès aux Mardis de la Mer reste bien entendu libre et gratuit, mais ils donnent également accès, moyennant une participation financière, à un Certificat d'études maritimes d'écorné conjointement par l'IFM et l'Institut Catholique de Paris